
COMpte RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 16 décembre 2025

Membres présents : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Degenève Patrick, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Bisetti Mélodie, Ruhin Marie-Luce, Morandi Loris, Detraz Laurent, Von Arx-Dupraz Chantal, Julianne Marcel, Chiappani Mylène, Gardrinier Jennyfer.

Membre excusé : Dupraz Isabelle (pouvoir à Bosson Jean-François)

Membre absent : néant

Secrétaire de séance : Marie-Luce Ruhin.

Urbanisme

Demandes diverses

- DP Borde Lucas, 67 impasse de Piolet : clôture, isolation, ravalement façade. Avis favorable.
- DP Marquis Jean-Daniel, projet situé impasse des Vorziers, réhabilitation à l'identique hangar agricole. Avis favorable sous réserve : point de vigilance sur les travaux. Il s'agit d'une rénovation : pas de démolition ni de reconstruction possible.
- DP Wauquier Arnaud, 111 route Chez Calendrier, pose panneaux solaires. Avis favorable.
- DP Julianne Marcel, 515 route de Chez le Cadet, pose panneaux solaires. Avis favorable.

Contentieux

Une onglerie s'est installée au 235 route des Biollets sans autorisation. Cette activité est interdite et non conforme au PLU (activités de service où s'effectue l'accueil d'une clientèle). Un courrier est adressé au propriétaire du local. L'onglerie s'est engagée à cesser son activité et le propriétaire à faire valider par la commune tout futur locataire.

Création servitude

Entre la propriété appartenant à la commune située 225 route de Curseille et la propriété voisine, il existe une servitude de passage. Il serait souhaitable que cette servitude fasse l'objet d'un acte administratif pour qu'elle soit clarifiée (emprise et usage). L'acte sera fait par Mme Bernardet.

Echange terrain

Comme vu en septembre une croix est implantée sur la propriété de Mr Mme Olmari. Suite à leur projet de vente, la commune souhaite faire un échange de terrain avec les vendeurs afin que la croix devienne propriété de la commune. Le bornage a été fait par le géomètre Borrel et les deux parties sont d'accord. Les frais seront pris en charge par la commune. Avis favorable à l'unanimité.

Budget

Dans l'attente de voter le budget primitif 2026 et de pouvoir payer l'investissement, le conseil municipal autorise le Maire à engager et liquider le ¼ des crédits votés au titre de l'année 2025.

PCS (plan communal de sauvegarde)

Les membres de la commission municipale, en lien avec la société Numérisk a terminé l'étude du PCS. Il faut maintenant le faire valider par la préfecture avant l'approbation par le conseil municipal.
Le devis sur les alertes n'est pas accepté car le fonctionnement est compliqué.

Microcentrale hydroélectrique

Une première convention a été signée avec la société Eléments le 25 mai 2023 pour le projet de réalisation d'une microcentrale hydroélectrique. A ce jour, cette convention doit être révisée comme suit :

- le projet sera porté par la maison mère, SAS CHE Eléments 24.
- ajout de parcelles longeant l'emprise du chemin.
- le versement du loyer annuel sera effectif une année après la mise en route.
- en cas de cessation d'activité, la commune récupérera le bâtiment.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la nouvelle convention.

Chaines tracteur déneigement

Les chaines du tracteur de déneigement ont besoin d'être changées. Un devis de 3478 € TTC a été accepté.

Chemin piéton ZAE

Une étude est en cours pour relier la ZAE et la commune de Boëge par l'ancien chemin rural qui pourrait être aménagé pour être piétonnier. Nous sommes dans l'attente du résultat d'un chiffrage pour prendre une décision, suite à la sollicitation de la commune de Boëge.

Travaux impasse Chez Chodet

L'aire de retournement a été réalisée par l'entreprise Condevaux. En creusant, elle a trouvé la colonne d'eau qui se trouvait juste sur le tracé. Elle a été remplacée et enterrée. Le remplacement par une colonne en fonte, des coudes et des drains renforcés a été pris en charge par le SRB et l'enfouissement nous a engendré un surcoût.

Estimation maison SAILLET

Après autorisation donnée par les héritiers, le service des domaines est venu sur place pour procéder à l'estimation de la maison. Il a besoin du relevé du bâtiment et d'un plan succinct pour donner suite qui sera fourni par Pierre Bajulaz.

Le bâtiment est sain mais tout est à réhabiliter. Pierre Bajulaz préparera une esquisse et un chiffrage sommaire pour aider à prendre une décision.

Infos diverses

La fête de Noël des écoles a eu lieu vendredi 12 décembre. Les enfants ont accueilli chaleureusement le Père Noël.

Préparation et organisation des vœux du 11 janvier.

Remise des étrennes aux employés le 20 décembre.

Remerciements par la protection civile pour la subvention accordée par la commune.

Mr et Mme Guillaume Patrick ont été très touchés et ont remercié également le conseil municipal pour la subvention qui leur a été faite suite à l'incendie de leur chalet.

Une famille de St André dont les 2 enfants sont scolarisés à l'école du Château a demandé une dérogation pour aller à l'école d'Habère Poche. La commission scolaire a refusé. Néanmoins la mairie d'Habère Poche leur a donné une suite favorable.

La secrétaire de séance, Marie-Luce Ruhin

Le Maire, Jean-François Bosson